



CP n° 15 du 24 septembre 2020

Projet de loi de programmation de la recherche : un texte toujours très insatisfaisant

Le Sgen-CFDT prend note de l'adoption par l'Assemblée nationale, en première lecture, du projet de loi de programmation de la recherche (LPR) pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur, à l'issue d'un débat expéditif en séance publique et qui n'a pas apporté d'améliorations notables au texte issu des travaux en commissions.

Le Sgen-CFDT déplore notamment l'obstination du gouvernement à défendre des mesures unanimement rejetées par la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme la création de « chaires de professeurs juniors » ou le dispositif des CDI de mission. Il regrette aussi que le mode retenu pour distribuer les indispensables augmentations de crédits soit, essentiellement, la multiplication des appels à projets, dont les collègues sont saturés depuis des années. Mode de financement qui consacre un modèle de la recherche basé sur la compétition plutôt que la coopération et va accroître encore les inégalités entre établissements et territoires. Ce modèle va aussi accroître les discriminations à l'encontre des femmes comme le montre les travaux du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

Le Sgen-CFDT continuera de porter la voix de tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'occasion des débats qui auront lieu au sénat afin que le texte soit amendé pour le rendre, enfin, conforme aux réels besoins de la recherche française.